



Procès-verbal de l'AGA du 9 septembre 2025 – 18 h

Salle de conférence au Carrefour Santé des Collines (895 chemin Riverside, La Pêche)

Présences : Brenda Brulotte, Julie Charron (M) (en ligne), Marie-Claude Côté (M) (en ligne), Dr David Ian Gold (M), Caryl Green (M), Colin Griffiths (M), Nicolas Guay (M), Denis Joannisse, Marie Joannisse (M), Dre Valérie Joannisse (M), Suzanne Lacourcière (M), Lydia Makuch Philips (M), Amanda Mayer (M) (en ligne), Claude Mondoux (M), Suzanne Mondoux (M), André Renaud (M), Claire Robertson (M)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT.

Caryl Green présidente du conseil d'administration de La Maison des Collines, souhaite la bienvenue aux personnes participantes. Elle déclare l'ouverture de l'assemblée générale annuelle à 18 h 02.

2. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE.

Résolution AGA-01-2025

Il est proposé par Denis Joannisse et appuyé par Lydia Makuch Philips de nommer Caryl Green comme présidente d'assemblée.

Il est proposé par Claire Robertson et appuyé par David Ian Gold de nommer Valérie Joannisse comme secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

3. CONSTATATION DU QUORUM ET CONFORMITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION.

Caryl Green constate le quorum avec 13 membres en règle en présence et 3 membres en règle en ligne, pour un total de 16 membres en règle, et valide la conformité de l'avis de convocation.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Résolution AGA-02-2025

Il est proposé par André Renaud et appuyé par Claude Mondoux d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 18 SEPTEMBRE 2024.

Résolution AGA-03-2025

Il est proposé par David Ian Gold et appuyé par Valérie Joannisse d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024-2025 tenue le 10 septembre 2024, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité



Procès-verbal de l'AGA du 9 septembre 2025 – 18 h

Salle de conférence au Carrefour Santé des Collines (895 chemin Riverside, La Pêche)

6. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR.

1. Présentation des états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

Ricky Dumont de la firme Lévesque Marchand Welch présente les états financiers audités pour l'année financière 2024-2025.

À la suite de la présentation, les membres posent leurs questions :

Q1 : Claire Robertson : distinguer les soins aux patients vs les salaires des employés.

R1 : Marie Joannisse et Ricky Dumont : les salaires du personnel sont présentés séparément des autres frais (comme les frais de la médication).

Q2 : Claude Mondoux se questionne sur les subventions des municipalités qui n'apparaissent pas aux états financiers de 2024-2025.

R2 : Ricky Dumont : la subvention de la municipalité de Val-des-Monts n'a pas été reçue au 31 mars 2025, donc les montants sont reportés à l'année financière suivante (revenus reportés/montants à recevoir).

Q3 : Lydia Makuch Philips demande si la Caisse Desjardins continue de verser un montant annuellement.

R3 : Marie Joannisse : oui

Q4 : Colin Griffiths : compte tenu du legs testamentaire avec un montant significatif, comment s'assurer que ce type de don sera récurrent?

R4 : Caryl Green : reconnaît qu'un effort doit être fait pour entraîner des changements pour les legs testamentaires. Marie Joannisse confirme qu'il y aura une session d'information cet automne sur le sujet également.

Q5 : David Ian Gold : en lien avec la sensibilisation à la communauté, pense-t-on à long terme créer une fondation pour éviter la précarité et assurer la pérennité de La Maison des Collines?

R5 : Caryl Green : mentionne que la Maison Mathieu-Froment-Savoie a une fondation, ce qui représente beaucoup de travail administratif, en plus d'avoir un CA pour la fondation. Pour La Maison des Collines pour le moment, on préfère de s'assurer de bien investir les montants d'argent pour assurer la pérennité. Elle mentionne qu'il y a aussi des imprévus (ex. : des réparations).



Procès-verbal de l'AGA du 9 septembre 2025 – 18 h

Salle de conférence au Carrefour Santé des Collines (895 chemin Riverside, La Pêche)

Sous-question : Denis Joannisse mentionne que la fondation de la Maison Mathieu-Froment-Savoie est responsable également des activités de collectes de fonds. Il est inquiet que la population voie ce type de legs diminué à long terme.

Claude Mondoux mentionne qu'il serait possiblement préférable de présenter le legs comme un montant exceptionnel, plutôt que comme quelque chose de récurrent. Il répond également qu'une fondation nécessite un autre conseil d'administration, et donc l'implication de plusieurs autres personnes. Ça serait possiblement à considérer s'il y a éventuellement des dons planifiés et des legs significatifs, avec un flux de trésorerie qui dépasse les besoins.

Denis Joannisse : il mentionne qu'il y a des employés de La Maison des Collines qui pourraient plutôt s'impliquer comme employés pour la gestion de ce type de montants, ou d'une fondation éventuelle.

Caryl Green mentionne que la Maison Mathieu-Froment-Savoie a des directions générales et des conseils d'administration différents pour la Maison et la fondation.

Brenda Brulotte : on ne peut pas fondamentalement se fier sur les legs. Peut-on bonifier l'utilisation de l'immeuble?

On discute de la capacité de La Maison des Collines et du taux d'occupation, ainsi que la manière dont les subventions ministérielles fonctionnent (subvention fixe et non selon le taux d'occupation). David Ian Gold mentionne également que la durée de séjour a augmenté depuis l'année financière précédente, ce qui est confirmé par Caryl Green.

Q6 : Denis Joannisse : se demande si le taux du prêt est encore renouvelable (décembre)?

R6 : pas de réponse claire, Caryl Green semble mentionner que oui.

Commentaires de Julie Charron : pour sa part, les legs ne sont pas une mesure extraordinaire, mais plutôt une stratégie pérenne de collecte de fonds.

Q8 : David Ian Gold : se questionne au sujet des soumissions reçues des firmes comptables pour l'audit externe.

R8 : Julie Charron : explique les normes de déontologie des vérificateurs. La nature du travail devrait être similaire entre les différentes firmes même si les soumissions n'ont pas le même montant, le processus de vérification doit être le même.



Procès-verbal de l'AGA du 9 septembre 2025 – 18 h

Salle de conférence au Carrefour Santé des Collines (895 chemin Riverside, La Pêche)

Q9 : Brenda Brulotte : se questionne au sujet des exigences de vérification en fonction des subventions.

R9 : Claude Mondoux : confirme les exigences.

6.2 Nomination du vérificateur externe pour les années 2025-2026 à 2027-2028.

Résolution AGA-04-2025

Un appel d'offres a été fait auprès de trois firmes et nous avons reçu 2 soumissions. Le conseil d'administration recommande la firme Lévesque Marchand Welch.

Il est proposé par David Ian Gold et appuyé par Lydia Makuch Philips de reconduire le mandat de la firme Lévesque Marchand Welch pour les audits des états financiers pour 2025-2026 et 2027-2028.

Adopté à l'unanimité.

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2024-2025.

Caryl Green présente le rapport annuel 2024-2025.

Lors de la présentation du rapport annuel d'activités, des commentaires ont été formulés concernant le développement des legs, l'importance de mettre davantage en valeur les valeurs de La Maison des Collines ainsi que la pertinence d'intégrer des témoignages de proches de résident-es afin d'illustrer l'impact des services offerts.

David Ian Gold partage l'histoire récente d'une résidente en médecine qui est venue en stage à La Maison des Collines parce qu'elle avait déjà entendu parler de l'excellence des soins rendus à La Maison des Collines, et ce jusqu'à Montréal.

Caryl Green remercie chaleureusement Denis Joannisse, et souligne les prix reçus par celui-ci à l'Assemblée nationale du Québec, ainsi que le prix récemment remis par l'Association québécoise de soins palliatifs.

Lydia Makuch Philips et David Ian Gold expliquent un peu plus en détail la définition d'un accompagnement. Les accompagnements sont difficiles à chiffrer en raison de la participation de plusieurs membres de l'équipe.

Claude Mondoux suggère de présenter un sommaire du budget 2025-2026, en particulier pour les grands donateurs.



Procès-verbal de l'AGA du 9 septembre 2025 – 18 h

Salle de conférence au Carrefour Santé des Collines (895 chemin Riverside, La Pêche)

On souligne l'excellent travail du coordonnateur aux soins, Paul Julien, ainsi que toute son équipe.

8. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CA.

Caryl Green présente les membres actifs et ceux qui ont siégé au conseil d'administration au cours de l'année 2024-2025.

9. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Résolution AGA-05-2025

1. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection.

Il est proposé par Denis Joannisse et appuyé par André Renaud de nommer Caryl Green comme présidente d'élection et Valérie Joannisse comme secrétaire d'élection.

Adopté à l'unanimité

2. Élections.

Caryl Green spécifie que 4 sièges sont à combler.

La candidature de Brenda Brulotte a exprimé son intérêt par une lettre. Celle-ci fait une brève présentation de son intérêt et son expertise.

Caryl Green demande si d'autres personnes veulent poser leur candidature.

Les mandats de Julie Charron et Marie-Claude Côté sont terminés. Ces dernières souhaitent soumettre leur candidature pour un nouveau mandat.

Résolution AGA-06-2025

Il est proposé par Amanda Mayer et appuyé par André Renaud d'élire Brenda Brulotte comme administratrice.

Adopté à l'unanimité

Résolution AGA-07-2025

Il est proposé par Claire Robertson et appuyé par Nicolas Guay d'élire Julie Charron comme administratrice.

Adopté à l'unanimité

Résolution AGA-08-2025



Procès-verbal de l'AGA du 9 septembre 2025 – 18 h

Salle de conférence au Carrefour Santé des Collines (895 chemin Riverside, La Pêche)

Il est proposé par Lydia Makuch Philips et appuyé par David Ian Gold d'élire Marie-Claude Côté comme administratrice.

Adopté à l'unanimité

Le conseil d'administration s'engage à combler le siège vacant au cours des prochains mois et à faire ratifier cette nomination lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

10. SOUHAITS DE L'ASSEMBLÉE.

David Ian Gold : tient à souligner comment les gens qui franchissent les portes de La Maison des Collines sont chéris et soutenus. La Maison est reconnue à travers l'Outaouais et le Québec comme établissement d'excellence. Il souligne le travail de toute l'équipe et des bénévoles.

Marie Joannisse renchérit en mentionnant qu'il y a au moins 3 résidents qui ont récemment mentionné qu'ils étaient au paradis.

Caryl Green mentionne qu'il y a eu des réflexions au cours de l'année dernière afin de vérifier comment réorganiser les soins et tenter des rapprochements avec les autres maisons de soins palliatifs, en raison des déficits financiers répétés. Heureusement, avec le renversement de situation, cette avenue n'a pas été poursuivie. Plusieurs membres de l'assemblée font connaître leur opinion à ce sujet, préférant qu'il n'y ait pas de tel rapprochement.

Lydia Makuch Philips fait part de son expérience et de son engagement à titre de bénévole en soins palliatifs.

Colin Griffiths mentionne qu'il demeure une certaine compétition dans les collectes de fonds entre les maisons de soins palliatifs, donc qu'il doit y avoir une certaine concertation entre les directions générales des maisons de soins afin de mieux coordonner les activités.

Denis Joannisse : merci aux administrateurs qui ont terminé leur mandat ou qui ont quitté en cours d'année.

David Ian Gold : aimerait souligner la contribution de Dr Gary Satenstein et Dre Jennifer Galley.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Résolution AGA-09-2025

Ayant épuisé les points à l'ordre du jour, il est proposé par Lydia Makuch Philips et appuyé par Brenda Brulotte de lever l'assemblée à 19 h 26.

Adopté à l'unanimité



Procès-verbal de l'AGA du 9 septembre 2025 – 18 h

Salle de conférence au Carrefour Santé des Collines (895 chemin Riverside, La Pêche)

Caryl Green
Présidente d'assemblée

Valérie Joannisse
Secrétaire d'assemblée

À ADOPTER